

Title	Littérature comme interface de l'histoire privée et de l'histoire sociale: le cas de l'œuvre d'Honoré de Balzac
Sub Title	私生活情景と社会史の間としての文学 : オノレ・ド・バルザックの作品の場合
Author	藤原, 団(Fujiwara, Dan)
Publisher	慶應義塾大学藝文学会
Publication year	2007
Jtitle	藝文研究 (The geibun-kenkyu : journal of arts and letters). Vol.93, (2007. 12) ,p.118(105)- 136(87)
JaLC DOI	
Abstract	
Notes	
Genre	Journal Article
URL	https://koara.lib.keio.ac.jp/xoonips/modules/xoonips/detail.php?koara_id=AN00072643-00930001-0136

慶應義塾大学学術情報リポジトリ(KOARA)に掲載されているコンテンツの著作権は、それぞれの著作者、学会または出版社/発行者に帰属し、その権利は著作権法によって保護されています。引用にあたっては、著作権法を遵守してご利用ください。

The copyrights of content available on the KeiO Associated Repository of Academic resources (KOARA) belong to the respective authors, academic societies, or publishers/issuers, and these rights are protected by the Japanese Copyright Act. When quoting the content, please follow the Japanese copyright act.

Littérature comme interface de l'histoire privée et de l'histoire sociale¹

_ le cas de l'œuvre d'Honoré de Balzac _

Dan Fujiwara

La littérature peut-elle être un moyen de connaissance de la société qui l'intègre ?

Honoré de Balzac (1799 – 1850) est sans aucun doute un des écrivains qui ont été confrontés à ce problème fondamental. Plus qu'un simple hasard, c'est une fatalité historique, car sa carrière d'écrivain correspond au moment même de la naissance du roman moderne et des sciences sociales.

Si l'œuvre de Balzac ne s'inscrit pas ni dans une étude anthropologique ni dans celle sociologique – justement deux disciplines qui n'existaient pas encore institutionnellement à son époque –, elle se caractérise par le souci de transformer la société comme une matière d'écriture structurante de notre savoir. Ce n'est ni la définition de la notion de la société ni la règle universelle qui la régit, mais la manière de la percevoir qui intéresse le plus l'auteur de *La Comédie humaine*.

En effet, Balzac n'est pas un simple peintre du destin des individus. L'enjeu de son œuvre consiste à procéder à une mise en perspective de l'espace public tout en parlant de la vie privée. Critique anglais, Tim Farrant remarque à juste titre dans son article sur la notion de la vie privée chez Balzac : « Tout est double dans le monde de Balzac. Parler du privé, du

latent, oblige bien à parler de son contraire, de ce qui est patent, ou public »².

Et c'est là où la notion de la famille peut intervenir comme une interface structurante de la mise en relation entre le privé et le public. Si Balzac relate l'affrontement des passions et des intérêts personnels dans les rapports conjugaux et familiaux, c'est qu'il a l'intention de dégager à partir de ce problème local la problématique du dysfonctionnement de la société tout entière. Chez Balzac, le questionnement de la famille est double, tout comme son projet d'« historien des mœurs »³. Il propose ainsi de mettre en résonance les deux sphères opposées et hétérogènes.

I. Le constat balzacien : le dysfonctionnement de la famille dans la société française moderne.

Dans *La Comédie humaine*, la famille constitue incontestablement un des motifs narratifs les plus importants. En effet, Balzac dit dans l'« Avant-propos » : « Mon ouvrage a sa géographie comme il a sa généalogie et ses familles, ses lieux et ses choses, ses personnes et ses faits »⁴. Ainsi, il dépeint divers événements qui se produisent dans les relations humaines établies par le lien conjugal ou parental, celui entre parents et enfants, mais aussi celui entre cousins comme dans le cas des *Parents pauvres*. Arlette Michel définit l'œuvre de Balzac comme « une sociologie du mariage et de la famille à travers les différentes classes sociales de 1815 à 1848 »⁵. Cependant, *La Comédie humaine* ne cherche pas à découvrir une logique générale déterminante qui articule les membres de la famille et ses divers dispositifs d'organisation. Elle a une visée plutôt démonstrative dans le sens qu'elle a pour impératif de décrire l'état de la vie familiale moderne. Elle est un constat sur l'institution familiale du début du XIX^e siècle.

I-1. Le destin des familles balzaciennes : l'acheminement vers la désunion.

Ce qui régit le constat balzacien, c'est d'affirmer que les rapports familiaux, en perdant leurs unités stables, se brisent et sombrent dans la désunion.

Le narrateur d'*Une fille d'Eve* exprime le mieux l'optique fondamentale de Balzac à l'égard de la famille :

Dans beaucoup de familles, la vie intérieure, qu'on pourrait imaginer intime, unie, cohérente, se passe ainsi : les frères sont au loin, occupés à leur fortune, à leur avancement, pris par le service du pays ; les sœurs sont enveloppées dans un tourbillon d'intérêts de familles étrangères à la leur. Tous les membres vivent alors dans la désunion, dans l'oubli les uns des autres, reliés seulement par les faibles liens du souvenir jusqu'au moment où l'orgueil les rappelle, où l'intérêt les rassemble et quelquefois les sépare de cœur comme ils l'ont été de fait. Une famille vivant unie de corps et d'esprit est une rare exception⁶.

Ici, Balzac souligne l'aspect précaire de l'organisation familiale dont les membres sont désunis et motivés par le seul intérêt personnel. Et il est vrai que quels que soient le lieu, le temps ou le milieu, la plupart des familles dans *La Comédie humaine* se trouvent dans un état de crise, de « désunion » pour reprendre le terme utilisé par Balzac. Elles se présentent dans un état instable, problématique, et rarement paisible, et sombrent dans le déchirement.

Balzac fait de temps en temps croire que la famille peut constituer un espace de protection et d'ordre. C'est ce que Rastignac se convainc en sachant que Goriot va mourir : « Il avait vu les trois grandes expressions de la société : l'Obéissance, la Lutte et la Révolté ; la Famille, le Monde et

Vautrin »⁷. Et dans sa « Préface » de l'édition Dumont de la troisième partie des *Illusions perdues*, Balzac lui-même oppose la famille à la ville de Paris tout en considérant la capitale comme un espace de lutte sociale : « Il n'y a que les esprits d'élite, les gens d'une force herculéenne auxquels il soit permis de quitter le toit protecteur de la famille pour aller lutter dans l'immense arène de Paris »⁸. Cependant, chaque drame domestique balzacien finit par devenir une démonstration de l'idée que la famille, peu importe parisienne ou provinciale et malgré son apparence paisible, va s'acheminer fatalement et systématiquement vers la mise en tension dramatique des conflits entre les personnes qui en font partie. C'est justement cette idée que Balzac fait souligner Félix Davin dans l'« Introduction » aux *Etudes philosophiques*. Davin dit en effet en expliquant le sujet des *Scènes de la vie de province* : « Là, le choc journalier des intérêts moraux ou pécuniaires fait jaillir le drame et parfois le crime au sein de la famille la plus calme en apparence »⁹. Ainsi, pour ne citer que quelques exemples, les filles de Goriot se disputent au point que celui-ci va mourir dans sa misérable chambre du dernier étage de la maison Vauquer (*Le Père Goriot*) ; l'adultère de Julie d'Aiglemont va provoquer la révolte de sa fille Héléne qui noie son demi-frère et qui quitte la famille pour vivre avec un assassin (*La Femme de trente ans*) ; la passion de Balthazar Claës pour « la recherche de l'Absolu » décomposera totalement son patrimoine familial (*La Recherche de l'Absolu*) ; ou encore, Hulot ruinera sa famille à cause de ses aventures charnelles (*La Cousine Bette*).

I-2. La crise du rapport conjugal comme origine du dysfonctionnement de la famille.

Puisque le mariage est le socle de l'organisation familiale, Balzac voit l'origine du dysfonctionnement de la famille dans la crise du rapport conjugal. Dans *La Comédie humaine*, il ne cesse d'analyser les mécaniques

psychologiques et les conditions matérielles qui conduisent les deux personnes mariées vers la rupture.

Balzac montre la crise du rapport conjugal à travers divers problèmes comme, par exemple, celui de la mésalliance. En témoigne déjà son premier recueil de récits publié en 1830, *les Scènes de la vie privée*. Or c'est le problème de l'adultère qu'il met en avant pour décrire la rupture du couple marié¹⁰. Ainsi, il met en scène partout dans son œuvre des couples mariés qui se brisent à cause de l'adultère consommé ou même tout simplement rêvé¹¹, ce qui déséquilibre en retour le rapport entre parents et enfants comme dans le cas de *La Femme de trente ans* dans lequel Julie d'Aiglemont, lassée de la vie conjugale, tombe en adultère avec Charles de Vandenesse et va avoir un enfant de celui-ci qu'elle préfère d'ailleurs à ses enfants légitimes.

Ce qui particularise la façon dont Balzac interroge la crise du rapport conjugal, c'est de souligner le statut matériellement précaire de la femme mariée. Le questionnement de Balzac sur la vie conjugale focalise le regard du lecteur sur la subordination économique à laquelle la femme mariée est obligée dans la société post-révolutionnaire. Comme le remarque Pierre Barbéris à juste titre, « le drame de la mal mariée, de la femme appropriée n'est pas simplement chez Balzac un drame du lit »¹². En effet, Balzac dénonce clairement dans la *Physiologie du mariage* : « La femme est une propriété que l'on acquiert par contrat, elle est mobilière, car la possession vaut titre ; enfin, la femme n'est, à proprement parler, qu'une annexe de l'homme »¹³. Et il prolongera cette mise en perspective négative de la femme mariée comme « annexe de l'homme » dans toute sa création littéraire. *La Comédie humaine* est en quelque sorte une constatation romanesque de la condition féminine qui, loin d'être émancipée, demeure dans la dépendance des hommes. Ainsi, dans *Le Père Goriot*, par la bouche du personnage de Delphine de Nucingen, fille de Goriot et femme d'un des

hommes les plus riches de l'univers de *La Comédie humaine*, Balzac dévoile frontalement « le drame de la mal mariée » :

Vous me voyez riche, opulente, rien ne me manque ou je parais ne manquer de rien ! Eh bien, sachez que M. de Nucingen ne me laisse pas disposer d'un sou : il paye toute la maison, mes voitures, mes loges ; il m'alloue pour ma toilette une somme insuffisante, il me réduit à une misère secrète par calcul. Je suis trop fière pour l'implorer. Ne serais-je pas la dernière des créatures si j'achetais son argent au prix où il veut me le vendre !¹⁴

Par le discours de son personnage, Balzac nous fait remarquer à quel point la femme mariée est dépendante de son mari, et reste finalement comme propriété de celui-ci. Dans *La Femme de trente ans*, Julie d'Aiglemont va plus loin : « le mariage, tel qu'il se pratique aujourd'hui, me semble être une prostitution légale »¹⁵.

Par ailleurs, de la crise du rapport conjugal dérive le thème des deux frères si fréquent dans l'œuvre de Balzac. Les parcours tragiques des deux frères Etienne et Maximilien ne seraient pas compris sans tenir compte du climat de tension qui se développe entre leurs parents (*L'Enfant maudit*). Bien qu'ils puissent vivre un moment de bonheur à la Grenadière, les deux fils naturels de lady Brandon (*La Grenadière*) doivent assumer chacun un destin radicalement différent : l'aîné va mourir à Calcutta après une vaine tentative de rétablir sa fortune, tandis que le cadet réussira en devenant dramaturge (*Mémoires de deux jeunes mariées*). Ou encore, la mise en contraste de deux frères Philippe et Josephe peut être considéré comme une approche originale par laquelle Balzac problématise la maternité (*La Rabouilleuse*).

I-3. La chute du père.

Le dysfonctionnement de la famille souligné par Balzac implique par ailleurs la fin de la famille de type patriarcal. La famille est en crise, parce que le père, qui devrait fonctionner comme unificateur moral et physique du cercle familial, perd son autorité dans toutes ses prérogatives.

Balzac nous fait d'abord remarquer l'affaiblissement de l'autorité paternelle en matière de mariage. Dans *La Vendetta*, par exemple, l'auteur montre comment la dépréciation de l'avis du père dans le domaine du mariage prépare une fin tragique aux jeunes gens mariés. Cependant, *La Comédie humaine* s'ouvre sur une perspective plus large : la crise de la filiation. Le cas le plus terrible est celui de *L'Enfant maudit* par lequel l'auteur montre un père qui, obsédé d'avoir un fils qui lui ressemble parfaitement, bannit son fils aîné pour la raison que celui-ci ne lui ressemble pas. La crise de la filiation est d'ailleurs mise en scène avec une violence extrême, comme dans le cas d'*Un drame au bord de la mer* qui raconte l'histoire d'un père qui noie son fils unique à cause du fait que celui-ci a volé de l'argent à sa mère, ou encore comme dans le cas de *El Verdugo* dans lequel le fils aîné est obligé de décapiter son propre père.

Pour Balzac, la chute du père qui aboutit à la crise de la filiation signifie en particulier l'impuissance économique du père qui entraîne la crise de la transmission patrimoniale et qui déstabilise les rapports familiaux. Ainsi, dans *La Recherche de l'Absolu*, le chef de famille dilapide la fortune familiale et engendre la rupture dans le cercle familial. Le cas de *César Birotteau* montre également le père qui met en péril la fortune familiale et surtout la dot de sa fille unique. *La Cousine Bette* est un des exemples les plus grotesques de *La Comédie humaine*, dans lequel le père de famille ruine sa famille à cause de ses aventures charnelles. C'est d'ailleurs la chute et même l'absence de l'autorité paternelle qui provoquent des querelles héréditaires en bouleversant les rapports familiaux, même entre

cousins, comme dans le cas d'*Ursule Mirouët*.

II. La famille comme condensation de l'histoire sociale.

Or, Balzac n'est pas un simple peintre de l'espace privé, mais aussi il s'intéresse à élaborer un système de connaissance historique sur la société tout en interprétant la famille comme condensation de l'histoire sociale. L'enjeu de l'approche de Balzac consiste, non seulement à disséquer les coulisses de la vie familiale, mais aussi à les intégrer dans une explication historique des faits. En considérant l'œuvre de Balzac comme « sociologie du mariage », Arlette Michel insiste aussi sur le projet d'historien de l'auteur : « La sociologie balzacienne consigne moins des faits que l'action de l'histoire sur le fait : les transformations liées au dynamisme historique »¹⁶.

La rhétorique balzacienne qui conduit la mise en perspective historique de la question de la famille peut se résumer à la parole de ses personnages : « Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus ! » Et cette idée fonctionne comme un appui par lequel Balzac explique le dysfonctionnement de la famille à la fois comme un problème nouveau et comme une conséquence directe du long processus d'individualisation de la société, qui, à ses yeux, remonte au XVI^e siècle et s'achève au début du XIX^e siècle, avec la Révolution française et la révolution de Juillet. Dans son introduction pour *Balzac dans l'Histoire*, Paule Petitier remarque que Balzac, comme les historiens de la Restauration qui analysent la Révolution française, procède au « lent examen des causes accumulées par les générations et les décennies précédentes, à l'exposé du temps répétitif de la vie quotidienne, pour, au prix d'une accélération de rythme saisissante, évoquer le développement – à la fois logique et surprenant par la manière dont il advient – de la crise et de son dénouement »¹⁷. Cette démarche est justement au cœur de l'analyse de Balzac sur le dysfonctionnement de la famille et celui de la société qui l'intègre.

II-1. La rhétorique balzacienne : « Il n’y a plus de famille aujourd’hui, il n’y a plus que des individus! ».

Selon Balzac, le dysfonctionnement de la famille est un problème propre à la société post-révolutionnaire, et donc un problème qui n’existait pas encore sous l’Ancien Régime. Ce qu’il dépeint dans *La Comédie humaine*, ce sont « les désordres que cause au sein des familles l’esprit des lois modernes »¹⁸. D’où la nécessité de la prise en compte de la façon dont il aborde historiquement ce problème. S’il souligne l’aspect moderne du dysfonctionnement de la famille, c’est pour l’inscrire dans une explication dynamique de l’évolution historique des faits.

Balzac fournit l’explication historique du dysfonctionnement de la famille partout dans son œuvre. Dès *Du droit d’aînesse* qu’il a publié anonymement en 1824 jusqu’aux *Parents pauvres* de 1847, il ne cesse de l’exprimer et l’approfondit avec une conviction de plus en plus solide dans le discours du narrateur ou celui de ses personnages ainsi que dans sa façon de mettre en récit de fiction le rapport familial. C’est surtout dans *Le Curé de village* qu’il présente mieux cette explication :

Selon la loi nouvelle, le père n’est plus responsable du fils, et le crime du père n’entache plus sa famille. En harmonie avec les différentes émancipations qui ont tant affaibli la puissance paternelle, ce système a fait triompher l’individualisme qui dévore la Société moderne. Aussi le penseur aux choses d’avenir voit-il l’esprit de famille détruit, là où les rédacteurs du nouveau code ont mis le libre arbitre et l’égalité. La famille sera toujours la base des sociétés. Nécessairement temporaire, incessamment divisée, recomposée pour se dissoudre encore, sans liens entre l’avenir et le passé, la famille d’autrefois n’existe plus en France¹⁹.

Bien que Balzac escompte, à travers le discours de son narrateur, que « la

famille sera toujours la base des sociétés », l'argument de ce passage est dominé par l'idée d'une évolution historique négative de la famille. En effet, comme le montre l'articulation reprise trois fois « ne ... plus », il appuie son explication concernant le dysfonctionnement de la famille sur une opposition qui sépare le temps en un avant et un après, en « autrefois » et « aujourd'hui » de manière à résolument faire trancher le présent sur le passé. D'où le constat que « la famille d'autrefois n'existe plus en France ».

Cependant, ce qui particularise l'explication historique de Balzac, c'est que celui-ci articule ce constat : « la famille d'autrefois n'existe plus en France », avec l'achèvement de l'individualisme dans la société moderne. Que dans la société moderne, il y a à la fois dysfonctionnement de la famille et règne de l'individualisme, profondément liés l'un à l'autre, c'est cela qu'il faut remarquer dans l'explication historique que Balzac effectue concernant la famille. Ainsi dans *Ursule Mirouët*, il dit par la bouche de son personnage Savinien de Portenduère : « Il n'y a plus de Famille aujourd'hui, [...] il n'y a plus que des individus ! »²⁰ ; ou encore, dans les *Mémoires de deux jeunes mariées*, par la bouche du duc de Chaulieu : « Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus que des individus »²¹.

II-2. L'individualisation de la société française depuis l'Ancien Régime.

Selon Balzac, c'est avec le principe de liberté, le « libre arbitre », pour reprendre son terme, que l'individualisation se développe dans la société française. Il dit en effet dans *Le Curé de village* par la bouche de son personnage Bonnet : « le libre arbitre est le père de l'Individualisme »²².

A ses yeux, le principe de liberté n'est pourtant pas un principe nouveau à son époque. Il apparaît et évolue tout au long de l'Ancien Régime, et son essor s'achève au début du XIX^e siècle. Avec le temps, le principe de liberté devient donc progressivement un véritable principe pour fonder la société civile individualiste. C'est un phénomène historique qui se pro-

duit à l'échelle séculaire. Dans un de ses célèbres écrits politiques *Essai sur la situation du parti royaliste*, Balzac définit l'individualisme comme « le grand et immense mouvement préparé par Luther, continué en France par Descartes, Bayle et par l'école philosophique, encouragé, perpétué par l'imprimerie, et qui devait mettre, vers la fin du XVIII^e siècle, LE ROI, symbole et type de tout un parti désarmé pièce à pièce, seul devant un peuple »²³. En bref, les grands événements historiques depuis le XVI^e siècle jusqu'en 1830 ne sont, aux yeux de Balzac, rien d'autre que le processus de l'intrusion et de l'installation du principe de liberté dans la société française.

Dans la naissance du protestantisme, Balzac voit le déclencheur de la montée du principe de liberté. Il l'exprime le plus clairement dans l'« Introduction » de *Sur Catherine de Médicis* (1844):

Reconnaître la nécessité d'une religion, la nécessité du pouvoir, et laisser aux sujets le droit de nier la religion, d'en attaquer le culte, de s'opposer à l'exercice du pouvoir par l'expression publique, communicable et communiquée de la pensée, est une impossibilité que ne voulaient point les catholiques du seizième siècle. Hélas ! La victoire du calvinisme coûtera bien plus cher encore à la France qu'elle n'a coûté jusqu'aujourd'hui, car les sectes religieuses et politiques, humanitaires, égalitaires, etc., d'aujourd'hui, sont la queue du calvinisme ; et à voir les fautes du pouvoir, son mépris, pour l'intelligence, son amour pour les intérêts matériels où il veut prendre ses points d'appui, et qui sont les plus trompeurs de tous les secours, à moins d'un secours providentiel, le génie de la destruction l'emportera de nouveau sur le génie de la conservation²⁴.

Pour Balzac, la naissance du protestantisme, et particulièrement celle du calvinisme contiennent le germe du « droit de nier la religion, d'en atta-

quer le culte, de s'opposer à l'exercice du pouvoir par l'expression publique », à savoir les origines de la liberté de religion, de politique et d'expression qui détruisent la société française d'« aujourd'hui ». L'événement est d'une importance capitale pour notre auteur, car les libertés de religion, de politique et d'expression divisent infiniment la société en « sectes », développent ainsi les « intérêts matériels » dans la conscience des hommes, et arrivent finalement à engendrer des désordres dans la société.

II-3. L'achèvement de l'individualisme et sa conséquence dans l'institution familiale : la Révolution française et la révolution de Juillet.

Le moteur explicatif de l'effritement de l'institution familiale selon Balzac est un moteur historique amorcé par l'intrusion de l'individualisme. Cette idée est à l'œuvre dans deux faits historiques : la Révolution française, qui marque une rupture décisive avec l'Ancien Régime, et la révolution de Juillet qui achève l'intrusion de l'individualisme dans la société française moderne.

Ce qui joue un des rôles les plus importants dans la mise en perspective historique de Balzac, c'est la Révolution française qui a opéré un changement radical dans l'organisation familiale. Balzac a en effet exprimé de nombreuses remarques sur la Révolution française dans son œuvre²⁵. Et concernant le changement opéré dans l'organisation familiale, il y voit essentiellement un aspect négatif. Négatif, parce que la Révolution française a entraîné la déchéance de l'autorité paternelle, et nourri davantage l'individualisme en introduisant dans l'organisation sociale les principes d'égalité et de liberté. Écoutons un des personnages des *Mémoires de deux jeunes mariées*, le duc de Chaulieu dont les paroles sont rapportées par sa fille Louise :

Sait-tu, mon enfant, quels sont les effets les plus destructifs de la Révolution ? Tu ne t'en douterais jamais. En coupant la tête à Louis XVI, la Révolution a coupé la tête à tous les pères de famille. Il n'y a plus de famille aujourd'hui, il n'y a plus qu'des individus. En voulant devenir une nation, les Français ont renoncé à être un empire. En proclamant l'égalité des droits à la succession paternelle, ils ont tué l'esprit de famille, ils ont créé le fisc ! Mais ils ont préparé la faiblesse des supériorités et la force aveugle de la masse, l'extinction des arts, le règne de l'intérêt personnel et frayé les chemins à la Conquête ²⁶.

Par la bouche de son personnage, Balzac affirme que, par l'événement réel et symbolique qui est l'exécution de Louis XVI en 1793, la Révolution française a détruit le Père et la famille. La société française a ainsi perdu sa force centripète d'organisation et s'est transformée en « nation », c'est-à-dire en une simple assemblée d'individus qui constitue la société de « masse ».

Selon Balzac pour qui « législation révolutionnaire et Code civil sont très largement assimilables »²⁷, c'est le Code civil qui a déterminé la destruction de la famille sur le plan législatif, bien que les rédacteurs du Code civil aient en réalité essayé de colmater les dégâts de la Révolution française. Même si Balzac est un admirateur de Napoléon, il le trouve naïf : la destruction de la famille dans la société moderne est « un effet singulier du Code civil auquel Napoléon n'a pas songé »²⁸. Mais à ses yeux, la faille du Code civil est une évidence dans la mesure où il a introduit l'individualisme sur un plan légal. Balzac dit dans le « Préambule » du *Traité des excitants modernes* : « Comme la nouvelle législation a brisé la famille, le mal est plein d'avenir en France »²⁹; il précise ce « mal » dans *Une fille d'Eve* : « La loi moderne, en multipliant la famille par la famille, a créé le plus horrible de tous les maux : l'individualisme »³⁰.

S'appuyant sur cette perspective, Balzac fait une vive critique sur le

droit successoral amplement modifié par la législation révolutionnaire et consolidé par le Code civil. Considérer le partage égal des biens comme cause du dysfonctionnement de la famille, voire même de son éclatement, est une idée presque obsessionnelle chez Balzac. Comme le remarque Courteix³¹, il affirme à plusieurs reprises que le nouveau droit successoral égalisant les droits entre les enfants implique la déchéance de la puissance paternelle, et détruit par conséquent la famille. C'est surtout par la bouche de son personnage Julie d'Aiglemont de *La Femme de trente ans* qu'il souligne cette idée. Elle dit :

« La famille, monsieur, existe-elle ? Je nie la famille dans une société qui, à la mort du père ou de la mère, partage les biens et dit à chacun d'aller de son côté. La famille est une association temporaire et fortuite que dissout promptement la mort. Nos lois ont brisé les maisons, les héritages, la pérennité des exemples et des traditions. Je ne vois que décombres autour de moi. »³²

Balzac dénonce ici à quel point la législation révolutionnaire et le Code civil qu'il désigne par le terme de « Nos lois » ont détruit le système de la transmission patrimoniale, ce qui, par conséquent, rend la famille désunie.

Par ailleurs, dans l'instauration du partage égal des biens par la Révolution française et le Code civil, Balzac voit l'égoïsme de famille naître dans les grandes familles aristocratiques. Car, si ce sont surtout les grandes familles aristocratiques, fondées sur la propriété terrienne, que le principe du partage égal des biens a affectées le plus, elles sont économiquement affaiblies et obligées de donner la priorité urgente à la recherche des moyens (pis-aller) de restauration, non pas de manière systématique et organisée mais de manière à se conserver elles-mêmes.

C'est ce que Balzac dénonce dans *La Duchesse de Langeais* : « Chaque famille ruinée par la révolution, ruinée par le partage égal des biens, ne pensa qu'à elle, au lieu de penser à la grande famille aristocratique »³³.

Dans *Le Curé de village*, Balzac va plus loin. Car, il associe les dégâts causés par le partage égal des biens dans la famille avec le désordre produit dans l'organisation de l'Etat de son temps. C'est par la bouche de Clousier qu'il exprime ce parallélisme entre la famille et l'Etat :

La cause du mal gît dans le Titre des Successions du Code civil, qui ordonne le partage égal des biens. Là est le pilon dont le jeu perpétuel émiette le territoire, individualise les fortunes en leur ôtant une stabilité nécessaire, et qui décomposant sans recomposer jamais, finira par tuer la France. La Révolution française a émis un virus destructif auquel les journées de Juillet viennent de communiquer une activité nouvelle³⁴.

Si Balzac voit bien dans la Révolution française et le Code civil l'intervention directe de l'individualisme définitivement dans l'organisation familiale à travers le partage égal des biens, c'est au moment de la révolution de Juillet que l'individualisme s'installe dans la sphère politique, et d'autre part, menace, voire détruit, le statut politique de la famille. Car le régime représentatif qui structure l'organisation gouvernementale de la monarchie de Juillet est un régime qui privilégie la volonté et le statut politique de l'individu en rupture du joug de la parenté et de la filiation.

En écrivant sous la monarchie de Juillet, Balzac va se persuader peu à peu que le régime représentatif de la monarchie de Juillet se nourrit du principe de liberté introduit dans la société française depuis l'Ancien Régime, favorise l'individualisme jusqu'à détruire la famille pour finir par rendre la société française post-révolutionnaire résolument libérale et opaque. Selon lui, la société française sous la monarchie de Juillet est une

société désordonnée où la chose « la plus certaine » est « l'incertitude » pour « laisser l'état social dans la situation prospère où la Restauration l'avait mis »³⁵ et qui finit par plonger les hommes dans le gouvernement du juste milieu.

C'est surtout dans l'« Introduction » de *Sur Catherine de Médicis* que Balzac montre le plus clairement l'état de l'institution familiale française sous la monarchie de Juillet :

Le produit du libre arbitre, de la liberté religieuse et de la liberté politique (ne confondons pas avec la liberté civile), est la France d'aujourd'hui. Qu'est-ce que la France de 1840 ? un pays exclusivement occupé d'intérêts matériels, sans patriotisme, sans conscience, où le pouvoir est sans force, où l'Élection, fruit du libre arbitre et de la liberté politique, n'élève que les médiocrités, où la force brutale est devenue nécessaire contre les violences populaires, et où la discussion, étendue aux moindres choses, étouffe toute action du corps politique ; où l'argent domine toutes les questions, et où l'individualisme, produit horrible de la division à l'infini des héritages qui supprime la famille, dévorera tout, même la nation, que l'égoïsme livrera quelque jour à l'invasion ³⁶.

Ici, Balzac explique l'état de la société française sous la monarchie de Juillet tout en évoquant les éléments dont il se sert dans son explication concernant le dysfonctionnement de la famille dans la société moderne. Il se convainc que la société française de son temps, en laissant s'introduire définitivement en elle le principe de liberté religieuse et de liberté politique à travers un régime politique représentatif, devient une société opaque qui favorise l'individualisme, affaiblissant en retour le statut politique de la famille. Autrement dit, il nous fait remarquer que l'institution familiale française, perdant à cause du partage égal des biens la force économique qui garantissait autrefois son statut politique et social, se trouve pro-

fondément liée avec les désordres de la société moderne sous la monarchie de Juillet.

Conclusion. L'endroit et l'envers de la famille balzacienne.

Balzac parle-t-il précisément de la famille, même si elle occupe une place centrale dans son œuvre ? Mais il faut désormais relever que la famille balzacienne constitue tout un monde dans la mesure où elle est une interface qui fait sens en dessous d'elle pour l'individu, mais aussi en dessus d'elle pour la société. D'un côté, elle est un miroir qui reflète le drame domestique, le drame banal, celui de tout le monde. Elle est hors du temps de l'histoire sociale pour s'arrêter sur le vif et l'actualité de la vie privée, ce qui donne une dimension psychologique à l'œuvre de Balzac. Cependant, d'un autre côté, la famille balzacienne est une condensation de l'histoire sociale. Elle est entièrement prise dans un long processus du passé lointain de la société française. De la famille balzacienne se dégagent donc deux temps différents : celui de l'histoire privée et celui de l'histoire sociale. Et ce qui particularise l'écriture de Balzac qui a révolutionné le genre romanesque, c'est le fait qu'elle a risqué d'opérer une sorte de montage hétérodoxe de ces deux temps pour mieux saisir le monde en mutations tout en transformant la famille comme une mécanique discursive qui fonctionne comme une méthode d'analyse et d'observation analogique du privé et du social.

Notes

- 1 Le présent article est basé sur notre thèse de doctorat dirigée par José-Luis Diaz, présentée et soutenue le 31 mai 2005 à l'Université Paris VII. Pour les citations de l'œuvre de Balzac, nous utilisons l'édition Pléiade sous la direction de Pierre-Georges Castex (en abrégé *Pl.*)
- 2 Tim Farrant, « Le privé, espace menacé ? Des premières *Scènes de la vie*

- privée aux Secrets de la princesse de Cadignan* », *L'Année balzacienne* (en abrégé *AB*) 1994, p.121.
- 3 Voir l'analyse de Paule Petitier qui discerne la double mise en perspective des mœurs chez Balzac : « Le tableau balzacien décrit non seulement les mœurs d'un groupe ou d'une personne comme une totalité signifiante dans laquelle chaque trait est solidaire de ceux qui l'entourent, mais aussi comme un élément d'une totalité supérieure par rapport à laquelle il cherche à signifier. » (« Balzac, "historien des mœurs" », *Balzac dans l'Histoire*, SEDES, 2001, p.106.)
 - 4 *Pl.*, I, pp.18-19.
 - 5 Arlette Michel, *Le Mariage chez Honoré de Balzac*, Les Belles Lettres, 1978, p.13.
 - 6 *Pl.*, II, p.282.
 - 7 *Pl.*, III, p.262.
 - 8 *Pl.*, V, p.119.
 - 9 *Pl.*, X, p.1205.
 - 10 Denis de Rougemont dit dans son livre *L'Amour et l'Occident* (édition définitive, Plon, 1972) que l'adultère trace un axe central dans la tradition littéraire occidentale. Tout en considérant le *Roman de Tristan et Iseut* comme « un grand mythe européen de l'adultère » (p.18), il dit : « nos grandes littératures sont pour une bonne partie des laïcisations du mythe, ou comme je préfère dire : des « profanations » successives de son contenu et de sa forme » (p.154). Le roman balzacien s'intègre-t-il dans ce mouvement de « profanations » successives du mythe européen de l'adultère ?
 - 11 Dans son étude sur les problèmes des couples mariés de *La Comédie humaine*, Kristina Wingård établit un tableau statistique qui montre qu'il y a 33 adultères féminins et 32 adultères masculins parmi les 154 couples mariés mis en scène dans *La Comédie humaine*. Voir son livre : *Les Problèmes des couples mariés dans La Comédie humaine*, Uppsala, 1978, p.203.
 - 12 Pierre Barbéris, *Balzac – une mythologie réaliste –*, Larousse, coll. « thèmes et textes », 1971, p.196.
 - 13 *Pl.*, XI, p.1030.
 - 14 *Pl.*, III, p.172.
 - 15 *Pl.*, II, p.1114.
 - 16 Arlette Michel, *op.cit.*, p.195.
 - 17 Paule Petitier, « Balzac et la "Clio classique" », *Balzac dans l'Histoire*, SEDES, 2001, p.9.

- 18 « Préface » du *Cabinet des Antiques*, *Pl.*, IV, p.961.
- 19 *Pl.*, IX, p.722.
- 20 *Pl.*, III, p.884.
- 21 *Pl.*, IX, p.824.
- 22 *Pl.*, IX, p.824.
- 23 Honoré de Balzac, *Œuvres diverses*, sous la direction de Pierre-Georges Castex, avec la collaboration de Roland Chollet, René Guise et Nicole Mozet, Pléiade, tome II, 1996, p.1051. (en abrégé *OD*)
- 24 *Pl.*, XI, pp.173-174.
- 25 Voir René-Alexandre Courteix, *Balzac et la Révolution française*, PUF, 1997. Voir aussi *AB 1990*, numéro consacré à la thématique de la Révolution française chez Balzac.
- 26 *Pl.*, I, pp.242-243.
- 27 Courteix, *op.cit.*, p.112.
- 28 *La Fausse maîtresse*, dans *Pl.*, II, p.195.
- 29 *Pl.*, XII, p.303.
- 30 *Pl.*, II, p.282.
- 31 Courteix, *op.cit.*, p.115 : « Les effets de l'égalité successorale sur la famille proprement dite ont été tout aussi catastrophiques ».
- 32 *Pl.*, II, pp.1119-1120.
- 33 *Pl.*, V, pp.929-930.
- 34 *Pl.*, IX, p.817.
- 35 *Lettres sur Paris*, in *OD*, II, p.967.
- 36 *Pl.*, XI, p.173.